

Extrait du registre
des délibérations de la commune de PRUNAY-CASSEREAU
séance du 08/12/2022

Date de la convocation 21/11/2022	L' an 2022 et le 8 Décembre à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,la salle du conseil sous la présidence de BARDET Eric, Le Maire																																	
Date d'affichage 22/11/2022																																		
Nombres de membre Afférents au Conseil municipal : 12 En exercice : 9 Votants : 12																																		
D 2022-19	Présents : M. BARDET Eric, Le Maire, M. FRAIGNE Teddy, M. HABOLD Christian, M. RICHARD Louis, M. DOUBLET Benoît, M. PUJOL Jean-Gabriel, Mme HAMARD Sylvie, M. SUY Loïc, Mme VÉRON Stéphanie																																	
A l'unanimité Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0	Absent.e.s excusé.e.s : Me RAIMBAULT Joëlle (pouvoir à Me HAMARD Sylvie) M. MOTHERON Philippe (pouvoir à M. BARDET Eric) M. JARDIN Christian (pouvoir à M. HABOLD Christian)																																	
Mention exécutoire :	Secrétaire de séance : M. SUY Loïc																																	
	FINANCES LOCALES : DÉCISION BUDGÉTAIRE / TARIFS SALLE DES FÊTES 2023																																	
	Le Maire demande d'étudier une augmentation des tarifs de la salle des fêtes (pas d'augmentation depuis le 01/01/2019 sauf pour le chauffage en 2021)																																	
	Et de faire une proposition																																	
	<table border="1"><thead><tr><th></th><th>Au 01/01/2022</th><th>Au 01/01/23 Proposition</th></tr></thead><tbody><tr><td>SALLES DES FÊTES</td><td></td><td></td></tr><tr><td>habitant de prunay</td><td>120 €</td><td>130 €</td></tr><tr><td>jour suivant</td><td>60 €</td><td>65 €</td></tr><tr><td>habitant CA Territoires Vendômois</td><td>170 €</td><td>185 €</td></tr><tr><td>jour suivant CA Territoires Vendômois</td><td>95 €</td><td>100 €</td></tr><tr><td>habitant hors CA Territoires Vendômois</td><td>210 €</td><td>225 €</td></tr><tr><td>jour suivant hors CA Territoires Vendômois</td><td>105 €</td><td>115 €</td></tr><tr><td>Chauffage premier jour (du 15/10 au 15/04)</td><td>25 €</td><td>30 €</td></tr><tr><td>Chauffage jour suivant (du 15/10 au 15/04)</td><td>15 €</td><td>30 €</td></tr><tr><td>préparation de la salle la veille</td><td>25 €</td><td>30 €</td></tr></tbody></table>		Au 01/01/2022	Au 01/01/23 Proposition	SALLES DES FÊTES			habitant de prunay	120 €	130 €	jour suivant	60 €	65 €	habitant CA Territoires Vendômois	170 €	185 €	jour suivant CA Territoires Vendômois	95 €	100 €	habitant hors CA Territoires Vendômois	210 €	225 €	jour suivant hors CA Territoires Vendômois	105 €	115 €	Chauffage premier jour (du 15/10 au 15/04)	25 €	30 €	Chauffage jour suivant (du 15/10 au 15/04)	15 €	30 €	préparation de la salle la veille	25 €	30 €
	Au 01/01/2022	Au 01/01/23 Proposition																																
SALLES DES FÊTES																																		
habitant de prunay	120 €	130 €																																
jour suivant	60 €	65 €																																
habitant CA Territoires Vendômois	170 €	185 €																																
jour suivant CA Territoires Vendômois	95 €	100 €																																
habitant hors CA Territoires Vendômois	210 €	225 €																																
jour suivant hors CA Territoires Vendômois	105 €	115 €																																
Chauffage premier jour (du 15/10 au 15/04)	25 €	30 €																																
Chauffage jour suivant (du 15/10 au 15/04)	15 €	30 €																																
préparation de la salle la veille	25 €	30 €																																

vin d'honneur	50 €	55 €
location vaisselle 50 couverts	0 €	0 €
location vaisselle 100 couverts	0 €	0 €
Sonorisation	50 €	50 €
Barnum	Gratuit	Gratuit
CAUTION (réservation salle/sono/barnum/vaisselle)	500 €	500 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,
FIXE les tarifs de la salle des fêtes à compter du 01/01/2023 comme
ci-dessus.**

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Sous-préfecture de Vendôme
le : 15/12//2022
et publication ou notification
du : 13/12/2022

Pour extrait conforme au registre,
Prunay-Cassereau, le 12/12/2022
Le Maire, Eric BARDET